



CONTENU ÉLEVÉ EN CARBONE
ORGANIQUE HUMIFIÉ
(CARBONE HUMIQUE
ET FULVIQUE)

GREEN POWER®

PRODUIT D'AMENDEMENT
TOURBEUX COMPOSÉ

100% ORGANIQUE VÉGÉTAL
AUTORISÉ EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Green Power est un produit amendant tourbeux composé qui est **riche en substances humiques**, grâce à un processus contrôlé de compostage. La richesse en carbone humifié permet effectivement d'améliorer la **capacité de rétention hydrique du terrain**, la mobilité des éléments nutritifs du sol vers les racines et la production d'humus structural.

Green Power est pour autant capable de substituer le processus de réalisation du fumier traditionnel avec un apport de quantité équilibrée en **substances organiques végétales vertes** et minéralisées contenant du carbone humifié.

Le produit associe les propriétés suivantes:

Tourbe hautement humifiée riche en substances organiques et carbone humique et fulvique, qui augmente la capacité de rétention d'eau associée à celle d'attirer les éléments minéraux.

Produit d'amendement compostés verts, matrice organique obtenue par un processus de transformation et de sensibilisation de matériaux organiques qui peuvent être constitués de déchets de manutention ornementale, de résidus de culture, et d'autres matériaux végétaux résiduels d'extraction d'huile d'olives vierges (désuillés ou pas) riches en carbone humifié.

L'excellent amalgame des matrices organiques permet un conditionnement optimal du produit fini en minipellets de dimension réduite, homogènes et secs, parfaitement adaptés au stockage, à la distribution sur les champs et à la transformation dans le terrain.



Emballage : kg 25-500

Forme physique : Minipellets

Fabricant



Unimer S.p.A.

Via Paleocapa, 7 - 20121 Milano

ENTREPRISE AVEC SYSTÈME CERTIFIÉ
PAR DNV • ISO 9001

Approval Number :

Etablissement de Vidor :

ABP1193UFERT2 – ABP1193OFSIPP2

Etablissement d'Arquata del Tronto :

ABP1177UFERT2





GREEN POWER®

PRODUIT D'AMENDEMENT TOURBEUX COMPOSÉ

COMPOSITION	
Carbon organique (C) sur sec	25%
Carbon humique et fulvique (C) sur sec	7%
N organique sur sec	1,2%
C / N ratio	20,8
Tourbe	50%
Salinité	65 dS/m

AUTORISÉ EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- **Matières premières**

Produit d'amendement composté vert obtenu à partir de mélanges de légumes soumis au compostage (bois non traités chimiquement après abattage), tourbe humifiée.

Produit obtenu uniquement à partir de la tourbe avec l'amendement du sol composté vert "permis en agriculture biologique".

EMPLOI SUR LES CULTURES		
CULTURE	DOSE Kg/ha	EMPLOI
Horticulture	1500-2500	À la préparation du terrain en pré-semis/transplantation
Vergers	1300-2300	En post-récolte ou à la fin de l'hiver
	1500-2500	En pré-transplantation
Fraise	1500-2500	En pré-transplantation

Vigne et olivier	1000-1200	Pendant le cycle de culture automnal ou printanier
	1500-2500	En pré-transplantation
Maïs, sorgho	1000-1500	Avec les derniers travaux préparatoires en pré-semis
Blé, riz et autres céréales	800-1000	Avec les derniers travaux préparatoires en pré-semis
Tabac	1500-2500	À la préparation du terrain en pré-transplantation
Floriculture, plantes d'ornement et prairies	1500-2500	À la reprise végétative
	1500-2500	En pré-transplantation
Betterave, herbes médicinales	1000-1500	À la préparation du terrain en pré-semis
Cultures industrielles, oléagineuses et protéagineuses	800-1000	Avec les derniers travaux préparatoires en pré-semis

Les précisions faisant référence aux simples cultures sont données à titre purement indicatif et peuvent être modifiées par rapport aux besoins, aux niveaux de fertilité et aux dispositions prévues par les différentes normes.

Il est conseillé d'enfouir légèrement le produit pour en améliorer l'action nutritionnelle.

Unimer se réserve le droit d'apporter toute modification aux formulations.

Les produits destinés aux marchés étrangers pourraient présenter des variations de déclaration suivant la réglementation des Pays où ils seront livrés.

GREENPOWER Rev 07 du 06/12/2024